

Compte-rendu de l'Assemblée générale du Groupe BNP Paribas
au Palais des Congrès de Paris, le mardi 15 mai 2007

BNP Paribas



Michel Pébereau
Président

Michel Pébereau ouvre la réunion (laquelle, pour la première fois, se tient sur première convocation), en annonçant que la date de la prochaine Assemblée générale est fixée au mercredi 21 mai 2008 au Carrousel du Louvre, à Paris*. Il précise que, pour répondre à la demande d'un certain nombre d'actionnaires, l'heure de cette réunion sera avancée de 16 heures à 15 h 30*.

**Sauf événement aujourd'hui imprévisible qui contraindrait BNP Paribas à modifier ces dispositions.*



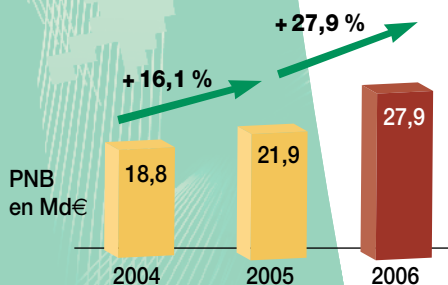
Baudouin Prot
Administrateur,
Directeur Général

2006 Un développement accéléré

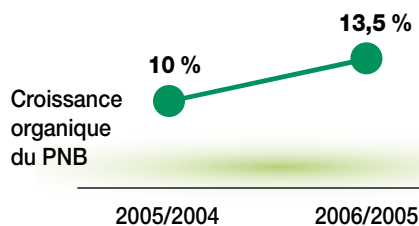
■ Les revenus de votre entreprise ont augmenté de près de 28 % après s'être accrus de 16,1 % en 2005. Ainsi, le chiffre d'affaires de votre société est-il passé de 18,8 milliards d'euros en 2004 à près de 28 milliards d'euros en 2006. Cette croissance résulte de la combinaison d'un développement organique vigoureux (+ 13,5 % à périmètre et change constants, après 10 % en 2005) et de l'effet accélérateur de la croissance externe, en particulier l'acquisition de BNL au deuxième trimestre.

Le résultat brut d'exploitation, à 10,9 milliards d'euros, a augmenté de 28,2 % (+ 16,9 % à périmètre et change constants), et le résultat net part du Groupe, à 7,3 milliards d'euros, de 24,9 %.

Accélération de la croissance

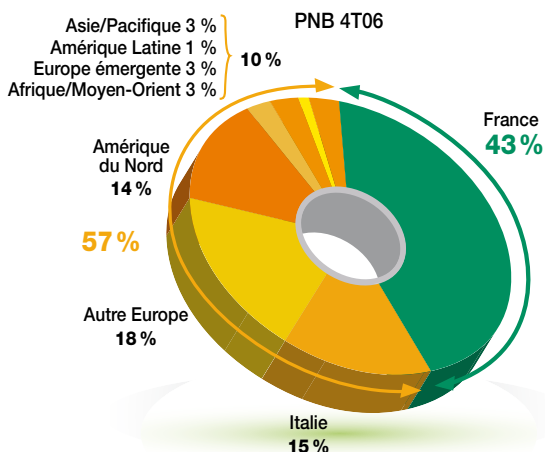
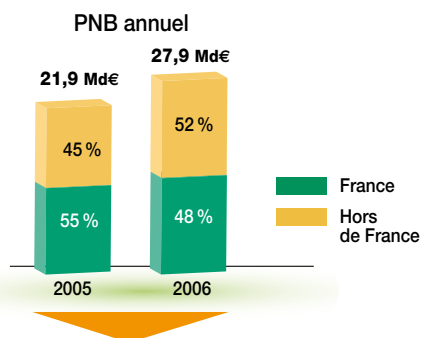


Une puissante dynamique de croissance organique



■ L'année 2006 a été marquée par une forte internationalisation du Groupe, qui a franchi au cours de cet exercice une étape très importante ; en effet, la part du produit net bancaire (PNB) réalisée hors de France, qui était de 45 % en 2005, est passée à 52 % en moyenne sur 2006, et même à 57 % au quatrième trimestre. La Banque de Détail en France ne représente par exemple plus que 19 % du produit net bancaire du Groupe au quatrième trimestre de 2006.

Géographie des revenus : une internationalisation croissante



Dans le même temps, l'Italie est devenue, avec l'acquisition de BNL, le second marché domestique de BNP Paribas en Europe, et un important levier de création de valeur. BNL, ce sont 830 implantations, 2,5 millions de clients particuliers, 52 000 clients entreprises et institutionnels, et c'est une des rares marques bancaires en Italie à être présentes sur l'ensemble du territoire.

PREMIER TRIMESTRE 2007 Puissante dynamique de croissance dans la rentabilité, premiers succès de l'intégration de BNL

Le Groupe BNP Paribas a accru ses revenus de 20,5 % par rapport au premier trimestre 2006. Les frais de gestion ayant augmenté de 18,7 %, l'effet de ciseaux positif de 1,8 point a engendré un résultat brut d'exploitation en croissance de 22,7 %. **Pour la première fois, le résultat net part du Groupe pour un trimestre s'est établi à plus de 2,5 milliards d'euros, en augmentation de 24,5 %.**

La croissance des recettes des pôles opérationnels a été de 7,1 % à périmètre et change constants ; leur résultat brut d'exploitation a crû de 8,9 %. Chacune des grandes composantes du Groupe a de nouveau enregistré un revenu en forte augmentation. En particulier :

■ le pôle de Banque de Financement et d'Investissement, après une référence record au premier trimestre 2006, a fait encore mieux au premier trimestre 2007, avec une croissance de ses revenus de 5 %, traduisant une très bonne performance tant des activités de marché que des activités de financement ;

■ BNL banca commerciale a démontré par ses résultats le succès de son intégration : son résultat avant impôt est en augmentation de 49 %.

La solidité de la structure financière de votre société a en outre conduit, au cours du premier trimestre 2007, à une évolution positive des notations de BNP Paribas ; en effet, deux des trois principales agences de rating ont soit révisé à la hausse leur notation (Moody's le 11 mai dernier), soit confirmé leur perspective positive (Standard & Poor's le 21 février 2007).



Jean Clamon,

Directeur Général Délégué,
présente à l'Assemblée
les réalisations des métiers
de la Banque.

En France

Avec nos 2 200 agences et nos 4 500 automates, nos 212 Centres de Banque Privée et nos 24 Centres d'Affaires, auxquels s'ajoute l'ensemble des filiales de services financiers spécialisés, BNP Paribas est :

■ pour ses activités de Banque de Détail :

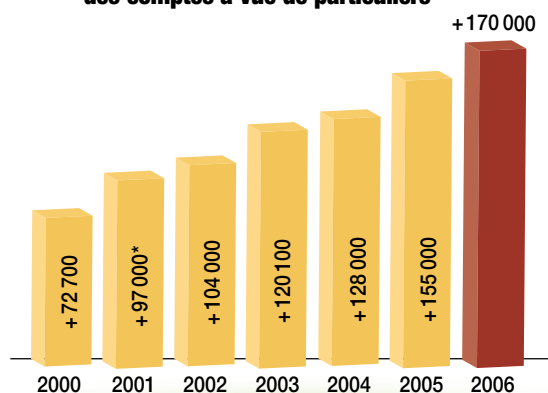
- numéro un du crédit-bail, avec une part de marché de 18 % ;
- numéro deux du crédit à la consommation, avec 19 % de part de marché ;
- numéro quatre du crédit à l'habitat, avec 11 % du marché ;

■ en matière d'Asset Management & Services :

- numéro un en Banque Privée ;
- numéro deux pour la gestion des Sicav et Fonds communs de placement, avec une part de 8,3 % ;
- numéro quatre en assurance-vie (où la concurrence est constituée des banques mais aussi des compagnies d'assurances), avec une part de marché de 7,6 %.

Nous avons en France de fortes positions qui nous permettent de développer une dynamique commerciale très active, fondée sur la conquête, la fidélisation et la satisfaction de la clientèle, ceci d'ailleurs à partir d'une politique tarifaire qui, d'après les dernières enquêtes, situe avantageusement BNP Paribas par rapport à ses principaux concurrents. Ainsi, au cours de l'année 2006, le nombre des comptes à vue de **particuliers** s'est accru, en net, de 170 000, quand il nous en faut 70 000 pour maintenir notre part.

Accroissement du nombre des comptes à vue de particuliers



* Auxquels se sont rajoutés 30 000 clients nouveaux en provenance du réseau du Trésor.

Quant à la clientèle d'**entreprises**, notamment de PME, les Centres d'Affaires développent un modèle commercial à forte valeur ajoutée, privilégiant les opérations structurées et les ventes croisées en collaboration avec les autres pôles ; les revenus générés par ces ventes croisées ont été multipliés par 7,5 depuis 2002.

Dans les pays émergents

Nous concentrons en particulier sur les deux zones à fort potentiel que sont, d'une part, le bassin méditerranéen et la région du Golfe et, d'autre part, l'Europe extrême-orientale, avec la Russie et l'Ukraine.

■ Le bassin méditerranéen et la région du Golfe ont eu en 2006 une croissance de 6 % par rapport à 2005, environ trois fois plus forte que celle de la France ; nous avons quelque 340 agences dans cette zone qui regroupe 264 millions d'habitants, où nous ouvrirons 80 nouveaux points de vente en 2007. De plus, TEB, notre filiale turque à 50 %, s'est développée très fortement en 2006 avec 35 % de croissance de ses revenus ; elle compte 170 agences au 31 décembre 2006, nombre qui s'est encore accru de 32 unités au premier trimestre 2007.

■ L'Europe extrême-orientale – Russie et Ukraine –, avec 189 millions d'habitants, a connu une croissance de 6,4 % en 2006 ; nous y avons près de 1 000 points de vente. Plus spécifiquement, le Groupe a acquis en 2006 le contrôle d'UkrSibbank, alors cinquième banque d'Ukraine par le total du bilan, devenue n°3 à la fin de l'année. L'Ukraine, où le taux de pénétration des produits bancaires est encore relativement limité, est un pays dans lequel le potentiel est très élevé.

Aux États-Unis

Nous avons une implantation forte avec BancWest et First Hawaiian Bank. Cette partie des États-Unis, à l'ouest du Mississippi, compte près de 100 millions d'habitants et la croissance devrait s'y établir à la moyenne annuelle de 7 % au moins jusqu'en 2010. BNP Paribas y dispose d'une solide franchise, forte de 742 agences dans vingt États, et de 4 200 000 comptes ; nous sommes désormais la cinquième banque commerciale de l'ouest des États-Unis.



Georges Chodron de Courcel, Directeur Général Délégué, expose aux actionnaires les résultats et le positionnement des métiers AMS et BFI.

Le pôle Asset Management & Services (AMS)

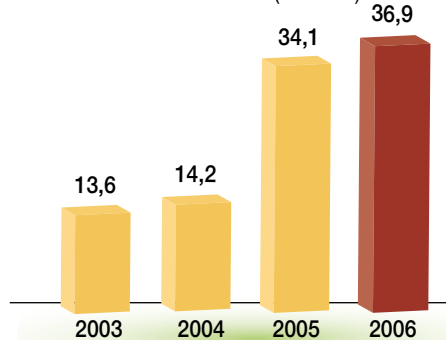
Il évolue dans un environnement structurellement favorable à cause de tendances lourdes, et ce tant dans les pays développés (vieillesse de la population, déséquilibre des régimes de retraite, risques sur le marché de l'emploi), où nombre de personnes constituent une épargne retraite et une épargne de précaution, que dans les pays émergents, grâce à l'apparition d'une classe moyenne et à l'augmentation du nombre de clients fortunés. Il y a ainsi un nouveau potentiel d'épargne et une nouvelle demande de services à valeur ajoutée, toujours plus sophistiqués : tout ceci fait d'AMS un pôle de croissance durable pour le Groupe BNP Paribas. Nous sommes déjà clairement un des leaders en France (par exemple en matière de Banque Privée), mais aussi en Europe (comme pour les services immobiliers avec Atis Real) et dans le monde (le Groupe BNP Paribas est ainsi le quatrième conservateur global de valeurs mobilières, et nous sommes aussi le leader mondial de l'assurance des emprunteurs).

En 2006, nous avons encore renforcé notre présence en Europe et en Asie, et nous continuons à développer fortement l'innovation dans les métiers de ce pôle, notamment à travers l'architecture ouverte qui nous permet de proposer à nos clients les meilleures gestions, grâce au développement de FundQuest aux États-Unis et en Europe.

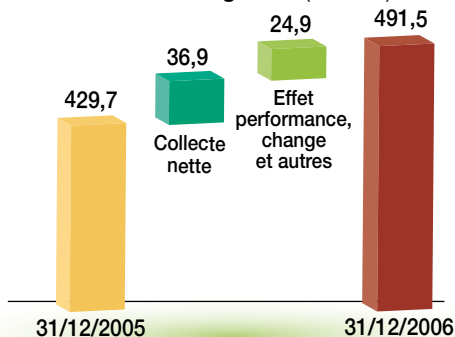
Au total, les actifs sous gestion atteignent à la fin de l'année près de 500 milliards d'euros, conséquence d'une collecte nette particulièrement dynamique depuis deux ans, puisqu'elle a représenté 71 milliards d'euros au cours de cette période.



Collecte nette (en Md€)



Actifs sous gestion (en Md€)



La Banque de Financement et d'Investissement (BFI)

BFI est un acteur majeur en Europe, leader dans beaucoup de métiers et par ailleurs actif dans 52 pays au monde, bien sûr très fortement implanté dans les grands centres financiers mondiaux, notamment les États-Unis et le Japon. BFI est ainsi particulièrement présente dans la zone "Asie/Australie", où se trouvent plus de 20 % de ses effectifs : nous possédons ainsi la taille critique mondiale pour l'ensemble de nos franchises, notamment en dérivés et en financement de matières premières, d'exportations et de projets.

BFI est très équilibrée dans ses différents métiers : elle réalise 37 % de ses revenus avec ses activités "taux et changes", 30 % avec "actions et conseils", et la dernière partie (33 %) avec les métiers de financement. Cette diversification est le gage d'une plus faible volatilité dans les résultats et d'une

meilleure résistance en cas de retournement des marchés. Ce dispositif puissant et équilibré a dégagé tout au long du cycle qui s'étend de 2001 à 2006 un haut niveau de rentabilité sur fonds propres, avec certes un point bas en 2002 (mais quand même une rentabilité de 15 % là où de nombreuses banques de financement et d'investissement dans le monde étaient en déficit), jusqu'aux 40 % générés au cours du dernier exercice. Celui-ci a en effet encore marqué une très forte croissance, de 22,4 %, des revenus. Globalement, cette croissance s'est faite dans tous les métiers de la Banque de Financement et d'Investissement, facteur prometteur pour l'avenir comme l'a démontré le premier trimestre de l'année 2007.



Baudouin Prot
conclut sur...

... les perspectives du Groupe en 2007

Des objectifs ambitieux ont été fixés dans tous les grands domaines d'activité.

- Pour la Banque de Détail en France, nous voulons accroître les revenus, hors effet PEL/CEL, de 4 % tout en maintenant un écart positif d'un point entre la progression du PNB et celle des frais de gestion (cet effet de ciseaux favorable a été de 1,2 % au premier trimestre 2007 par rapport à la même période de 2006).
- Pour BNL banca commerciale, nous souhaitons augmenter les revenus de 7 % et les coûts de 1 % (au premier trimestre 2007, ils ont évolué respectivement de 7,8 % et 1 % : nous sommes donc bien dans notre plan de marche).
- Sur les marchés émergents, nous cherchons à développer les revenus des métiers de banque de détail de plus de 25 % à périmètre et change constants.
- Pour Cetelem, nous voulons poursuivre une croissance à deux chiffres du résultat d'exploitation.
- Le pôle Asset Management & Services vise à poursuivre une croissance organique des revenus supérieure à 10 %, en maintenant un effet de ciseaux positif avec la croissance des frais de gestion.
- Enfin, BFI entend maintenir un coefficient d'exploitation au meilleur niveau mondial de l'industrie.

... l'amélioration de l'efficacité opérationnelle

Malgré les investissements soutenus nécessaires au développement du Groupe, nous entendons continuer la réduction du coefficient d'exploitation (c'est-à-dire le ratio entre nos frais généraux et notre produit net bancaire).

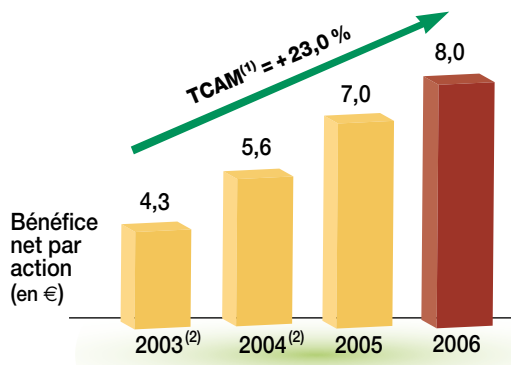
... la recherche de la création de valeur

En termes d'évolution du bénéfice net par action et de dividende, nous avons au cours des trois dernières années

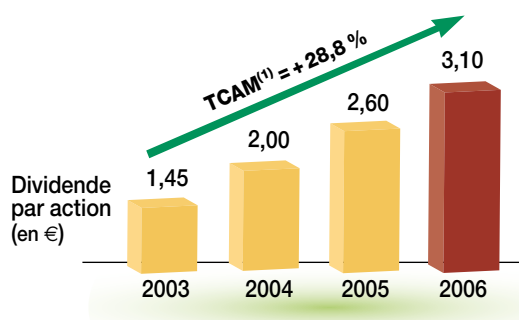


enregistré une forte progression, et cela malgré l'augmentation de capital réalisée en 2006. Le bénéfice net par action, qui était de 4,3 euros en 2003, s'est établi à 8 euros en 2006, avec une croissance annuelle moyenne sur ces trois années de 23 %. Quant au dividende par action, il a un peu plus que doublé, passant de 1,45 euro au titre de 2003 à 3,10 euros au titre de la distribution du résultat de l'exercice 2006, soit une croissance annuelle moyenne de 28,8 %. Le taux de distribution s'établit désormais à 40,3 %.

Poursuite d'une très forte progression malgré l'augmentation de capital réalisée en 2006



BNA non dilué, calculé sur le nombre moyen d'actions en circulation.



(1) TCAM : taux de croissance annuel moyen.
(2) Normes françaises.

Michel Pébereau

expose les nouvelles initiatives du Groupe en termes de gouvernement d'entreprise.



La présentation détaillée des critères de détermination des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

Les modalités en sont proposées par le Comité des rémunérations, et adoptées par le Conseil d'administration. La rémunération comporte une partie fixe et une partie variable dont les niveaux respectifs sont définis par rapport à des références de marché établies suite à des enquêtes, menées par des cabinets spécialisés, sur la rémunération des dirigeants de banques européennes.

La partie variable est définie à partir d'un bonus de base établi en proportion du salaire fixe. Elle évolue en fonction de critères liés à la performance du Groupe et à la réalisation d'objectifs personnels. Les critères portant sur la performance du Groupe représentent 70 % du bonus de base, et permettent de calculer la rémunération variable correspondante en fonction de l'évolution du bénéfice net par action, du résultat net avant impôt des différents pôles et de la réalisation du budget de résultat brut d'exploitation du Groupe et des pôles.

Pour déterminer la part de bonus relevant de la réalisation du budget de résultat brut d'exploitation du Groupe en 2006, le Conseil a tenu compte de l'évolution du nombre d'actions, liée pour l'essentiel à l'augmentation de capital réalisée pour le financement partiel de l'acquisition de BNL. La correction apportée a conduit à minorer le montant du bonus correspondant. Quant aux critères personnels, ils correspondent, d'une part, à la stratégie du Groupe et, d'autre part, à la préparation de son avenir. Ils portent sur 30 % du bonus de base. La partie variable de la rémunération des mandataires sociaux est désormais limitée à un montant défini proportionnellement au salaire fixe. Les mandataires sociaux de BNP Paribas ne disposent d'aucune compensation contractuelle au titre de la cessation de leur mandat ; autrement dit, il n'y a pas de "parachute doré" pour les dirigeants de votre société.

Les obligations de détention d'actions de l'entreprise

Désormais, les mandataires sociaux devront détenir une quantité minimale significative d'actions pendant toute la durée de leurs fonctions. Cette nouvelle disposition, dont l'adoption n'est imposée par aucune réglementation, a donc été mise en place, sur une base purement volontaire, par votre Conseil qui a estimé souhaitable que, au niveau de leur épargne aussi, les dirigeants soient engagés de façon substantielle dans le capital de l'entreprise. Il a ainsi été décidé que, d'une part, le Président et le Directeur Général devront chacun détenir des actions BNP Paribas pour la contre-valeur de sept années de salaire fixe et, d'autre part, que les Directeurs Généraux Délégués devront en détenir pour l'équivalent de cinq années de leur salaire fixe. Il est par ailleurs prévu que la Direction générale étende ces modalités aux membres du Comité exécutif, selon un dispositif à soumettre au Conseil d'administration.

Les attributions de stock-options

Les options sont attribuées aux mandataires sociaux, comme pour tout autre bénéficiaire, dans des conditions définies par le plan global d'intéressement en actions en vigueur dans l'entreprise. Les options attribuées ne sont assorties d'aucune décote, et sont pour partie soumises à des conditions de performance relative par rapport à l'ensemble des titres des autres banques de la zone euro. Il est aussi prévu qu'à compter des attributions de mars 2007, les mandataires sociaux auront l'obligation de conserver jusqu'à la cessation de leurs fonctions 50 % de la plus-value d'acquisition nette des options qui leur seront accordées. Cette obligation cessera dès lors que seront remplies les conditions définies pour chacun d'eux au titre de la détention d'actions.

CONSTITUTION DU QUORUM

	Nombre d'actionnaires	(%)	Nombre d'actions	(%)
Présents	1 784	15,55	96 725 671	23,45
Représentés	56	0,49	46 699	0,01
Pouvoirs au Président	6 560	57,19	29 784 996	7,22
Votes par correspondance	3 070	26,77	285 889 393	69,32
Total	11 470	100	412 446 759	100
Quorum	Actions participant au vote		903 146 769	45,67

Contacts actionnaires

Vous êtes actionnaire : BNP Paribas souhaite donc vous fournir des informations complètes, rapides et claires sur ses activités et ses résultats. Pour établir un dialogue simple entre nous, six possibilités vous sont offertes.

- Avec les conseillers, dans tous les points de vente du Groupe BNP Paribas.
- Par Minitel, en composant le **3614 BNPPACTION**, où vous trouverez les informations récentes sur BNP Paribas ainsi que l'évolution de l'action.
- En écrivant au service qui vous est réservé : BNP Paribas Actionnariat Individuel, **3, rue d'Antin - 75002 Paris**.
Fax : 01 42 98 21 22.
- Par téléphone : **01 40 14 63 58** ou **01 42 98 21 61**. Pour les manifestations reprises dans *La Vie du Cercle* ou pour accéder au *Journal téléphoné* "BNP Paribas en Actions", composez le **0 800 666 777** (Numéro Vert).
- En vous connectant à notre site : <http://invest.bnpparibas.com>, au sein duquel ont été aménagés des espaces spécialement dédiés aux actionnaires individuels.
- Si vos titres sont inscrits en nominatif pur, un Numéro Vert (appel gratuit) est mis à votre disposition pour tout renseignement comme pour vos transactions : **0 800 600 700**.

MAILING LIST

Inscrivez-vous sur la mailing list pour être en prise directe avec l'information financière sur BNP Paribas ! Pour cela, il vous suffit simplement de vous connecter sur notre site Internet <http://invest.bnpparibas.com> puis de cliquer sur l'icône "Mailing list/alertes" et de renseigner la rubrique "Recevoir nos communiqués".

Résultats détaillés des votes

Questions relevant de l'Assemblée générale ordinaire

Résolution 1 - Approbation du bilan et du compte de résultats consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006 : **adoptée à 98,59 % des voix.**

Résolution 2 - Approbation du bilan et du compte de résultats sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2006 : **adoptée à 98,59 % des voix.**

Résolution 3 - Affectation du résultat et mise en distribution du dividende : **adoptée à 99,83 % des voix.**

Résolution 4 - Conventions et engagements visés par l'article L 225-38 du Code du commerce : **adoptée à 94,84 % des voix.**

Résolution 5 - Achat d'actions de la société : **adoptée à 99,14 % des voix.**

Résolution 6 - Ratification de la cooptation de Suzanne Berger Keniston en qualité d'administrateur : **adoptée à 94,66 % des voix.**

Résolution 7 - Renouvellement du mandat de Louis Schweitzer en qualité d'administrateur : **adoptée à 86,95 % des voix.**

Résolution 8 - Pouvoirs pour formalités concernant la partie ordinaire de l'assemblée : **adoptée à 99,58 % des voix.**

Questions relevant de l'Assemblée générale extraordinaire

Résolution 9 - Adaptation à la loi du 30 décembre 2006 pour le développement de la participation et de l'actionnariat salarié,

de la quinzième résolution de l'Assemblée générale mixte du 18 mai 2005 : **adoptée à 97,23 % des voix.**

Résolution 10 - Adaptation à la loi du 30 décembre 2006 pour le développement de la participation et de l'actionnariat salarié, de la vingt-deuxième résolution de l'Assemblée générale mixte du 23 mai 2006 : **adoptée à 97,70 % des voix.**

Résolution 11 - Réduction de capital par annulation d'actions : **adoptée à 99,51 % des voix.**

Résolution 12 - Approbation de la fusion-absorption de BNL par BNP Paribas : **adoptée à 99,51 % des voix.**

Résolution 13 - Approbation de la fusion-absorption de la Compagnie Immobilière de France par BNP Paribas : **adoptée à 99,50 % des voix.**

Résolution 14 - Approbation de la fusion-absorption de la Société Immobilière du 36, avenue de l'Opéra par BNP Paribas : **adoptée à 99,51 % des voix.**

Résolution 15 - Approbation de la fusion-absorption de Capefi par BNP Paribas : **adoptée à 99,80 % des voix.**

Résolution 16 - Modification des statuts relative aux modalités de participation aux Assemblées générales : **adoptée à 99,81 % des voix.**

Résolution 17 - Pouvoirs pour formalités concernant la partie extraordinaire de l'Assemblée : **adoptée à 99,82 % des voix.**

Agenda des actionnaires

Vos prochains rendez-vous avec le Groupe BNP Paribas*

- **1^{er} août 2007** : publication des résultats du premier semestre 2007.
- **25 septembre 2007** : réunion actionnaires à Nantes.
- **2 octobre 2007** : rencontre actionnaires à Toulouse.
- **8 novembre 2007** : résultats du troisième trimestre 2007.
- **16 et 17 novembre 2007** : salon Actionaria.
- **20 février 2008** : publication des résultats annuels 2007.

* Sous réserve de modification ultérieure.

